

Acétonitrile
L-F-T
Danger

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n° : 102 160
Nom commercial : Acétonitrile
Identification de la société : JEULIN
 T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99
 468, Rue Jacques Monod - CS 21900
 27019 EVREUX CEDEX - France
 e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence : 01 45 42 59 59
Usage : Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers
Classification de la substance ou du mélange

Classe de danger et code de catégorie
Règlement CE 1272/2008 (CLP)

- Dangers physiques
 - Dangers pour la santé
- : Liquides inflammables - Catégorie 2 - Danger (CLP : Flam. Liq. 2)
 : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
 Toxicité aiguë, par voie cutanée - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
 Toxicité aiguë, par inhalation - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
 Irritation oculaire - Catégorie 2 - Attention (CLP : Eye Irrit. 2)

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45 :

F: R11
 Xn; R20/21/22
 Xi; R36

Eléments d'étiquetage

Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement

: Danger
 : H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
 H302 : Nocif en cas d'ingestion.
 H312 : Nocif par contact cutané.
 H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
 H332 : Nocif par inhalation.

- Conseils de prudence

- Généraux : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 - Prévention : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
 - Intervention : P305+P351+P338+P337+P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45 :

Acétonitrile
L-F-T
SECTION 2 Identification des dangers (suite)
Symbol(s)

 : Nocif.
 Facilement inflammable.

Phrase(s) R

 : R11 : Facilement inflammable.
 R20/21/22 : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
 R36 : Irritant pour les yeux.

Phrase(s) S

 : S2 : Conserver hors de portée des enfants.
 S36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
 S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Substance / Préparation

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Acétonitrile	: 100 %	75-05-8	200-835-2	608-001-00-3	01-2119471307-38-XXXX	F: R11 Xn; R20/21/22 Xi; R36 Flam: Liq. 2 (H225) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H332) Acute Tox. 4 (H302) Eye irrit 2 (H319)

Autres informations
SECTION 4. Premiers secours
- Inhalation

 : Administrer de l'oxygène et une assistance respiratoire si nécessaire.
 Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.
 En cas de malaise consulter un médecin.
 Faire respirer de l'air frais.

- Contact avec la peau

 : Enlever vêtements et chaussures contaminés.
 Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.

- Contact avec les yeux

 : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.
 Consulter immédiatement un ophtalmologue.

- Ingestion

 : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
Consulter immédiatement un médecin.
 : Ne pas faire vomir.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie
Prévention

 : Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
 Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
 Conserver à l'abri de la chaleur.

Moyens d'extinction
- Adéquats

 : Poudre.
 Mousse.
 Dioxyde de carbone.

- Contre-indiqué

: Eau.

Risques particuliers

 : En cas de feu, présence de fumées dangereuses.
 Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.
 Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner.

Acétonitrile
L-F-T
SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie (suite)

- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150039). Rincer/diluer le résidu à l'eau.

SECTION 7. Manipulation et stockage

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.
- Manipulation** : Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Porter un vêtement de protection approprié. Eviter toute exposition inutile.
- Stockage** : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Après utilisation bien fermer le couvercle. Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile.
- Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres** : Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

Contrôle de l'exposition

- France** : VME [mg/m³] : 70
VME [ppm] : 40

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

- Nom chimique** : Acétonitrile
- Etat physique** : Liquide.
- Couleur** : Incolore.
- Odeur** : Ethéré(e).
- Poids moléculaire** : 41,05
- Point de fusion [°C]** : - 45,7
- T°d'ébullition initiale [°C]** : (1013 hPa) : 81,6
- Densité** : 0,786 g/cm³ à 20°C
- Pression de vapeur [hPa]** : (20 °C) : 97
- Densité de vapeur relative (air=1)** : 1,42
- Viscosité à 20°C [mPa.s]** : 0,316 à 25°C

Acétonitrile
L-F-T
SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

Solubilité dans l'eau	: Produit soluble dans l'eau.
Point d'éclair [°C]	: 2
Temp. d'autoinflammation [°C]	: Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: 3
Limites d'explosivité supérieures [%]	: 17
Log P octanol / eau à 20°C	: -0,34

SECTION 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter	: Chaleur. Etincelles. Flamme nue.
Matières à éviter	: Agents réducteurs forts. (Métaux alcalins, métaux alcalinoterreux...). Oxydants forts. (Chlorates, perchlorates, acide perchlorique, acide nitrique concentré, acide sulfurique concentré, oléum...). Acides. Bases. Comburant.
Réactions dangereuses	: Danger de feu/explosion. Combustible.
Produits de décomposition dangereux	: Monoxyde de carbone.
Propriétés dangereuses	: Les vapeurs se mélagent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.

SECTION 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë	
- Inhalation	: Nocif par inhalation. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. La surexposition aux vapeurs peut provoquer des maux de tête, des nausées et une chute de tension.
- Cutanée	: Nocif par contact avec la peau.
- Oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
- Ingestion	: Nocif en cas d'ingestion. Les symptômes comprennent: Vomissement. Nausées. Convulsions.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: 1320-6690 mg/kg
Sensibilisation	: Test de sensibilisation (cochon d'inde) : non sensibilisant.
Effets cancérogènes	: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies
Effets mutagènes	: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies
- Ames test	: Les tests mutagéniques sont négatifs.
Toxicité vis-à-vis de la reproduction	: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies
Effets tératogènes	: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies
- Micronucleus-test	: Des résultats positifs ont été obtenus dans certains tests in vivo. Souris.
Autres informations toxicologiques	: Une surexposition peut provoquer : Difficultés respiratoires. Perte de conscience. Arrêt respiratoire, arrêt cardiaque. A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques. Traiter comme un empoisonnement au cyanure.

Acétonitrile
L-F-T
SECTION 12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques : Eviter le rejet dans l'environnement.

CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : Dangereux pour l'eau potable.

EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) : 1640

EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : > 1000

Potentiel de bio-accumulation : Log P(o/w) < 1: Bioaccumulation pas à prévoir.

Biodégradation [%] : Biodégradation facile.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets : Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.
 Ne pas réutiliser les containers vides.
 Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
 Eviter le rejet dans l'environnement.

Procédures d'élimination des déchets : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

SECTION 14. Informations relatives au transport
Information générale

- Proper shipping name

: UN1648 ACÉTONITRILE, 3, II, (D/E)

- No ONU

: 1648

- I.D. n° :

: 33

Transport terrestre

: Group : II
 Class : 3

- ADR/RID

: UN 1648 Acétonitrile

Transport par mer

: 3

- Code IMO-IMDG

: II

- Classe

: II

- Groupe d'emballage

: II

Transport aérien

: UN 1648 Acetonitrile

- ICAO/IATA

: 3

- IATA - Classe ou division

: II

Groupe d'emballage IATA

SECTION 15. Informations réglementaires

Autres : Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations
Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

SCENARIO D'EXPOSITION 1 (Utilisation industrielle)

1. Utilisation industrielle (Réactif pour analyses, Production chimique)

Secteurs d'utilisation finale

- SU 3* Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
- SU 9* Fabrication de substances chimiques fines
- SU 10* Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)

Catégories de produit chimique

- PC19* Intermédiaire
- PC20* Produits tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation
- PC21* Substances chimiques de laboratoire
- PC29* Produits pharmaceutiques
- PC35* Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
- PC40* Agents d'extraction

Catégories de processus

- PROC1* Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
- PROC2* Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
- PROC3* Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
- PROC4* Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
- PROC5* Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)
- PROC8a* Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
- PROC8b* Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
- PROC9* Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pe-sage)
- PROC10* Application au rouleau ou au pinceau
- PROC14* Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
- PROC15* Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans l'environnement

- ERC1* Fabrication de substances
- ERC2* Formulation de préparations
- ERC4* Utilisation industrielle d'adjoints de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
- ERC6a* Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
- ERC6b* Utilisation industrielle d'adjoints de fabrication réactifs
- ERC7* Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

2. Scénarios contribuants: conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC15

Caractéristiques du produit

- Concentration de la Substance dans le Mélange/i'Article
- Forme Physique (au moment de l'utilisation)
- Pression de vapeur
- Température du Processus
- Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
- Liquide moyennement volatil
- 98,64 hPa
- 20 °C

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation < 8 heures / jour

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur Intérieur sans ventilation aspirante locale (LEV)

Conditions et mesures techniques

Assurer un bon niveau de ventilation générale.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC14

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).

Forme Physique (au moment de l'utilisation) Liquide moyennement volatil

Pression de vapeur 98,64 hPa

Température du Processus 20 °C

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation < 8 heures / jour

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur Intérieur avec ventilation aspirante locale (LEV)

Conditions et mesures techniques

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission. Assurer une ventilation par extraction aux points de transfert de matière et aux autres ouvertures.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée selon REACH article 14(3), annexe I, sections 3 (évaluation des risques pour l'environnement) et 4 (évaluation PBT/vPvB). Aucun danger n'ayant été identifié, une évaluation de l'exposition et une caractérisation des risques ne sont pas nécessaires (REACH annexe I section 5.0).

Travailleurs

CS	Contribution au scénario	Durée d'exposition, route, effet	RCR*	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition
2.1	PROCI	aigu, par inhalation, local	< 0,001	ECETOC TRA
		aigu, par inhalation, systémique	< 0,001	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, local	< 0,001	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, systémique	< 0,001	ECETOC TRA
		long terme, dermique, systémique	0,011	ECETOC TRA
		long terme, combiné, systémique	0,011	
2.1	PROC2	aigu, par inhalation, local	0,252	ECETOC TRA
		aigu, par inhalation, systémique	0,252	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, local	0,252	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, systémique	0,252	ECETOC TRA
		long terme, dermique, systémique	0,043	ECETOC TRA
		long terme, combiné, systémique	0,294	
2.1	PROC3	aigu, par inhalation, local	0,629	ECETOC TRA
		aigu, par inhalation, systémique	0,629	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, local	0,629	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, systémique	0,629	ECETOC TRA
		long terme, dermique, systémique	0,011	ECETOC TRA
		long terme, combiné, systémique	0,64	
2.1	PROC4	aigu, par inhalation, local	0,503	ECETOC TRA
		aigu, par inhalation, systémique	0,503	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, local	0,503	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, systémique	0,503	ECETOC TRA
		long terme, dermique, systémique	0,213	ECETOC TRA
		long terme, combiné, systémique	0,716	
2.1	PROC15	aigu, par inhalation, local	0,252	ECETOC TRA
		aigu, par inhalation, systémique	0,252	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, local	0,252	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, systémique	0,252	ECETOC TRA
		long terme, dermique, systémique	0,011	ECETOC TRA
		long terme, combiné, systémique	0,262	
2.2	PROC5	aigu, par inhalation, local	0,126	ECETOC TRA
		aigu, par inhalation, systémique	0,126	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, local	0,126	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, systémique	0,126	ECETOC TRA
		long terme, dermique, systémique	0,002	ECETOC TRA
		long terme, combiné, systémique	0,128	
2.2	PROC8A	aigu, par inhalation, local	0,126	ECETOC TRA
		aigu, par inhalation, systémique	0,126	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, local	0,126	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, systémique	0,126	ECETOC TRA
		long terme, dermique, systémique	0,004	ECETOC TRA
		long terme, combiné, systémique	0,130	
2.2	PROC8B	aigu, par inhalation, local	0,038	ECETOC TRA
		aigu, par inhalation, systémique	0,038	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, local	0,038	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, systémique	0,038	ECETOC TRA
		long terme, dermique, systémique	0,021	ECETOC TRA
		long terme, combiné, systémique	0,059	
2.2	Proc9	aigu, par inhalation, local	0,126	ECETOC TRA
		aigu, par inhalation, systémique	0,126	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, local	0,126	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, systémique	0,126	ECETOC TRA
		long terme, dermique, systémique	0,021	ECETOC TRA
		long terme, combiné, systémique	0,147	
2.2	Proc10	aigu, par inhalation, local	0,126	ECETOC TRA
		aigu, par inhalation, systémique	0,126	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, local	0,126	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, systémique	0,126	ECETOC TRA
		long terme, dermique, systémique	0,043	ECETOC TRA
		long terme, combiné, systémique	0,168	
2.2	Proc14	aigu, par inhalation, local	0,126	ECETOC TRA
		aigu, par inhalation, systémique	0,126	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, local	0,126	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, systémique	0,126	ECETOC TRA
		long terme, dermique, systémique	0,011	ECETOC TRA
		long terme, combiné, systémique	0,136	

* Ratio de caractérisation des risques

Pour les (autres) effets graves et locaux, les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation qualitative des risques.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veuillez consulter les documents suivants: Guide ECHA sur les exigences d'information et l'évaluation de la sécurité chimique chapitre R.12 : utilisation du système descripteur; Guide ECHA destiné aux utilisateurs en aval; Guide ECHA sur les exigences d'information et l'évaluation de la sécurité chimique partie D : établissement du scénario d'exposition, partie E : caractérisation des risques et partie G : extension de SDS ; Guides pratiques VCI/Cefic REACH sur l'évaluation de l'exposition et les communications dans la chaîne d'approvisionnement ; Guide CEFIC catégories spécifiques autorisations environnementale (SPERCs).

SCENARIO D'EXPOSITION 2 (Utilisation professionnelle)

1. Utilisation professionnelle (Réactif pour analyses, Production chimique)

Secteurs d'utilisation finale

- SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
SU24 Recherche scientifique et développement

Catégorie de produit chimique

- PC19 intermédiaire
PC21 Substances chimiques de laboratoire
PC40 Agents d'extraction

Catégories de processus

- PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans l'environnement

- ERC4 Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC6 Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
ERC6b Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs
ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

2. Scénarios contribuants : conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC3, PROC15

Caractéristiques du produit

- | | |
|---|---|
| Concentration de la Substance dans le Mélange/i l'Article | Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement). |
| Forme Physique (au moment de l'utilisation) | Liquide moyennement volatil |
| Pression de vapeur | 98,64 hPa |
| Température du Processus | 20 °C |

Fréquence et durée d'utilisation

- Fréquence d'utilisation < 8 heures / jour

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

- Extérieur / Intérieur intérieur sans ventilation aspirante locale (LEV)

Conditions et mesures techniques

- Assurer un bon niveau de ventilation générale.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée selon REACH article 14(3), annexe I, sections 3 (évaluation des risques pour l'environnement) et 4 (évaluation PBT/vPvB). Aucun danger n'ayant été identifié, une évaluation de l'exposition et une caractérisation des risques ne sont pas nécessaires (REACH annexe I section 5.0).

Travailleurs

CS	Contribution au scénario	Durée d'exposition, route, effet	RCR*	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition
2.1	PROC3	aigu, par inhalation, local	0,629	ECETOC TRA
		aigu, par inhalation, systémique	0,629	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, local	0,629	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, systémique	0,629	ECETOC TRA
		long terme, dermique, systémique	0,011	ECETOC TRA
		long terme, combiné, systémique	0,64	
2.1	PROC15	aigu, par inhalation, local	0,252	ECETOC TRA
		aigu, par inhalation, systémique	0,252	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, local	0,252	ECETOC TRA
		long terme, par inhalation, systémique	0,252	ECETOC TRA
		long terme, dermique, systémique	0,011	ECETOC TRA
		long terme, combiné, systémique	0,262	

* Ratio de caractérisation des risques

Pour les (autres) effets graves et locaux, les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation qualitative des risques.

Règlement CE 1907/2006

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veuillez consulter les documents suivants: Guide ECHA sur les exigences d'information et l'évaluation de la sécurité chimique chapitre R.12 : utilisation du système descripteur ; Guide ECHA destiné aux utilisateurs en aval ; Guide ECHA sur les exigences d'information et l'évaluation de la sécurité chimique partie D@: établissement du scénario d'exposition, partie E : caractérisation des risques et partie G : extension de SDS ; Guides pratiques VCI/Cefic REACH sur l'évaluation de l'exposition et les communications dans la chaîne d'approvisionnement ; Guide CEFIC catégories spécifiques autorisations environnementale (SPERCs).